

Les atouts d'un bon parcours aménagé : projet « Bouquet »

Le mercredi 26 juin 2019 avait lieu la première journée d'échanges sur une exploitation autour du projet d'étude CASDAR 2017-2020 « Bouquet ». Se déroulant à la « SCEA de la Patte d'oie » à Saint-Michel, cette rencontre a été l'occasion de présenter le projet auprès des professionnels et de faire une première démonstration des méthodes validées.

Qu'est-ce que le projet « Bouquet » ?

Le parcours de volailles plein-air peut apporter divers bénéfices en optimisant son aménagement. Un parcours aménagé peut générer de multiples services tels que la préservation de la biodiversité, l'esthétisme du paysage, l'amélioration des conditions de vie de l'éleveur ou encore la production d'un revenu complémentaire. La méthode Bouquet a pour ob-

jectif d'évaluer les services rendus par le ou les parcours existants et d'aider le producteur dans le choix des futurs aménagements. Ces aménagements serviront soit à créer de nouveaux services soit à améliorer la qualité des services existants.

Ci-dessous un tableau des services pouvant être apportés par un parcours :

Catégorie de service	Services rendus
C1 : Production de ressources et de valeur	S1 : Production d'un revenu et / ou constitution d'un patrimoine S2 : Approvisionnement en produits agricoles et en énergies renouvelables
C2 : Qualité de vie de l'éleveur	S3 : Amélioration des conditions de travail et de vie S4 : Fierté du métier
C3 : Relations élevage - consommateurs - citoyens	S5 : Réponses aux attentes des consommateurs et des citoyens S6 : Interactions avec les consommateurs et la société
C4 : Intégration territoriale	S7 : Création et / ou maintien d'emplois locaux S8 : Esthétisme du paysage S9 : Contribution à l'identité territoriale
C5 : Qualité environnementale	S10 : Recyclage des nutriments S11 : Atténuation du changement climatique S12 : Pollinisation S13 : Préservation de la biodiversité et connectivité des milieux

Quels sont les outils utilisés ?

Le projet se matérialise sous la forme d'une liste de méthodes simples à mettre en place sur l'exploitation. Les indicateurs sont actuellement en cours de test en exploitation.

A ce jour, tous les outils de mesure ne sont pas finalisés mais

des méthodes telles que le « test bêche » ou la « méthode merci » sont déjà validées.

Ces méthodes permettent ensuite d'identifier quels services sont rendus par le parcours, en proposant un résultat sous la forme d'un diagramme en toile d'araignée.

Quels aménagements stratégiques en production avicole ?

• Exemple 1 : la mise en place de haies périphériques pour l'insertion paysagère, mais pas seulement.

Les haies périphériques n'apportent pas uniquement une protection visuelle vis-à-vis du bâtiment d'élevage. En fonction des essences choisies elles peuvent constituer des brise-vent naturels, participer à la diminution de l'impact olfactif éventuel provoqué par l'élevage, limiter les ruissellements ou encore favoriser la présence d'insectes pollinisateurs. Attention toutefois aux essences résineuses ou persistantes qui favorisent l'hébergement d'oiseaux indésirables tels que les étourneaux. D'autres peuvent héberger des rongeurs des cultures.



(Crédit photo : Arbre & Paysage 32)

• Exemple 2 : implantation de maïs pour faciliter l'exploration et créer des zones d'ombres.

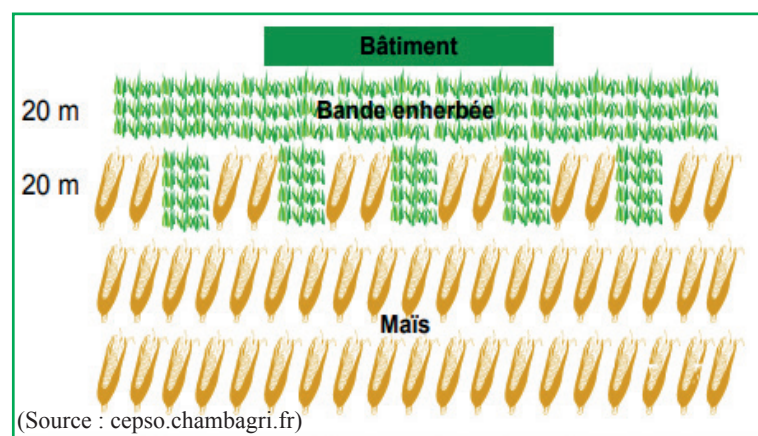
Pour les parcours non utilisés en mars / avril, il est possible de semer du maïs en couvert végétal. L'implantation de maïs apporte de l'ombre et un complément alimentaire aux animaux à court terme et à moindre coût. Il est recommandé de laisser une bande enherbée de 20 m entre les trappes et la première rangée de maïs afin de ne pas constituer une « barrière » végétale pour les animaux et freiner ainsi l'exploration du parcours.

Pour cette même raison, il est préférable de laisser également quelques bandes enherbées sur les 20 premiers mètres de plantation (voir schéma ci-contre).

Cependant il est important de rappeler que ce maïs ne peut pas être destiné à la consommation

humaine et ne doit pas bénéficier de traitements au cours de sa croissance. Il aura par contre un

fort intérêt pour enrichir le sol en carbone et à terme en matière organique.



(Source : cepso.chambagri.fr)

• Exemple 3 : Evaluation de la biodiversité en utilisant la méthode MERCI

La méthode MERCI (Méthode d'estimation des Eléments Restitués par les Cultures Intermédiaire)

peut être utilisée pour analyser la biodiversité végétale présente sur le parcours et la biomasse produite par la prairie. Pour cela, les observations doivent se faire lorsque la végétation est bien implantée (avril/mai ou en automne). Un quadra de 1m² disposé sur 3 zones (en sortie de trappes, en milieu de parcours et fond de parcours) permet d'avoir une analyse globale du parcours et d'éviter les biais d'interprétations dues au choix de l'emplacement de l'observation. Pour chaque quadra, il convient de définir dans un premier temps le taux de couverture végétale (à l'aide d'une grille d'évaluation), puis d'évaluer la hauteur des brins, de trier les espèces selon trois grandes familles (graminées, légumineuses, autres) et de les peser.

Un parcours présentant une biodiversité intéressante et une bonne biomasse aura une longévité plus importante. Pour les éleveurs ayant une activité saisonnière, il peut être envisagé d'effectuer une

fauche, apportant ainsi un apport supplémentaire d'aliment ou un gain économique. A l'inverse, un sol peu riche voire nu verra l'absorption d'azote plus limitée (risque augmenté de lessivage des sols) et devra être entretenu plus régulièrement.



Contact : Chambre d'agriculture du Gers, Pôle élevage-aviculture - Laurine GABRIEL - Tél. 05.62.61.77.40

